



# RAPPORT DE CONSULTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA

## INFORMATIONS DE BASE SUR LE REGROUPEMENT

- Notre mission est de promouvoir les mesures publiques nationales et les ententes internationales visant le droit des peuples à définir leur politique alimentaire et agricole (la souveraineté politique des États) dans l'optique :
  - du respect des droits humains (alimentation, santé, travail décent, environnement sain);
  - du droit des pays à fonder leur sécurité alimentaire nationale sur les ressources physiques et humaines de leur territoire, au niveau qu'ils doivent pouvoir choisir librement;
- Une soixantaine d'organisations membres sous quatre collèges :
  - Organisations agricoles (Union des producteurs agricoles et ses fédérations membres, Union des cultivateurs franco-ontariens, Les Producteurs laitiers du Canada, etc.);
  - organisations en transformation, distribution, ou connexes (ex. : Association des détaillants en alimentation, Aliments du Québec, Desjardins, Agropur, etc.);
  - organisations environnementales, consoméristes, en sécurité alimentaire (ex. : Table pour la faim et le développement social, Développement et Paix, Fondation Monique-Fitz-Back, etc.);
  - organisations collectives, professionnelles et syndicales (ex. : CSQ, CSN, etc.);
- Cumule pas moins de 7 950 000 membres;
- L'ensemble des régions du Québec se trouvent représentées par les diverses organisations membres de la Coalition.

## INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION UTILISÉ PAR LE REGROUPEMENT

- La consultation s'est effectuée auprès des administratrices et administrateurs lors d'une rencontre du conseil d'administration, le vendredi 29 mars dernier.
- Les représentantes et représentants de neuf groupes membres de la Coalition ont participé à la consultation.



## ODD PRIORITAIRES POUR VOTRE REGROUPEMENT

Parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD), voici ceux qui sont prioritaires pour notre Coalition :

- ➔ ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- ➔ ODD 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- ➔ ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- ➔ ODD 12. Établir des modes de consommation et de production durables.
- ➔ ODD 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- ➔ ODD 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Comment faire pour réaliser les ODD au Canada?

**Pour réaliser les ODD qui sont prioritaires pour notre coalition, nous croyons fermement que les États doivent reconnaître que l'agriculture et l'alimentation sont aussi indispensables que l'eau. L'agriculture et la diversité agricole sont essentielles à la sécurité alimentaire et au droit à alimentation. L'agriculture doit jouir d'un traitement similaire à celui de la culture sur le plan des ententes internationales :**

- ➔ Le Canada et ses provinces doivent donc assumer un leadership international fort pour un traitement spécifique pour les aliments et l'agriculture. Ils doivent militer pour le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire, de façon à :
  - protéger et réglementer les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable, de biodiversité;
  - déterminer leur degré d'autonomie et de diversité alimentaires et éliminer le dumping sur leur marché intérieur;
  - subordonner le droit commercial à ce droit des peuples.
- ➔ Pour la Coalition, l'adoption et la promotion par le Canada auprès des partenaires internationaux d'une Convention internationale pour la promotion et la protection de la diversité alimentaire et agricole représenterait un engagement clair pour cette diversité et pour la sécurité alimentaire et agricole. Cette convention sera rendue publique à l'automne 2019.



## NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

### Quels sont actuellement les plus grands obstacles au Canada pour parvenir à ne laisser personne de côté?

Le système alimentaire mondial ne peut à lui seul assurer la sécurité alimentaire mondiale; on voit que la signature de diverses ententes bilatérales ou multilatérales tend à fragiliser les systèmes alimentaires locaux, régionaux et nationaux. Les droits fondamentaux, dont celui à l'alimentation, celui à un environnement sain, doivent être pris en compte dans les différents engagements que prend le Canada. Il s'agit d'un appel à une certaine cohérence entre les droits fondamentaux humains et les droits commerciaux : les premiers doivent primer. Nous réitérons l'importance pour le Canada d'adhérer à la *Convention internationale pour la promotion et la protection de la diversité alimentaire et agricole* et d'en faire la promotion auprès de ses partenaires internationaux.

### Comment le Canada peut-il s'assurer d'être plus inclusif et de ne laisser personne de côté dans la réalisation des ODD?

Pour éliminer la faim, améliorer la sécurité alimentaire tout en assurant la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, le Canada doit reconnaître et promouvoir une agriculture durable et une diversité agricole qui comprennent autant les cultures que l'élevage, la sylviculture, l'acériculture et la foresterie, la pêche ou l'aquaculture.